## L'opinion du sénateur Butler.

Presse Associée.

Washington, 8 octobre—Le Sénateur Butler a envoyé aujourd'hui la réponse suivante au *Journal*, d'Atlanta, qui lui demandait son opinion sur le résultat des élections de la Georgie :

Il est presque certain que la plupart des suffrages "blancs" sont allés aux candidats du parti du peuple.

C'est un progrès considérable sur le vote obtenu par le parti aux élections précédentes, et il est dû à la popularité dont jouit Tom Watson dans son Etat et au désir des citoyens de repousser la direction du parti démocratique dans les affaires de la Georgie.

Les démocrates doivent évidemment aux nègres la victoire, quelle qu'elle soit, qu'ils ont remportée.

La perspective pour Bryan et la frappe libre est meilleure qu'elle n'était il y a dix jours. La réaction contre les plans et les procédés du parti républicain s'est déja produite, et elle ira en progressant jusqu'au jour de l'élection.

C'est ce qui prouve l'inanité d'une campagne de corruption quand le peuple est soulevé au nom d'une grande question vitale.

Les indications présentes sont que 232 votes sont raisonnablement assurés à Bryan, et qu'il a des chances égales pour 75 autres.

MARION BUTLER, Président.

Le sénateur Faulkner, du comité congressionnel démocratique, exprime l'opinion que dans l'élection présidentielle la majorité démocratique de la Georgie sera portée à 75,000 voix.

## A la pêche.

Presse Associée.

Greenwich, Connecticut, 8 octobre.

TRES exactement, la nuit dernière à minuit, le yacht à vapeur de M. E. C. Benedict, Oneida, a quitté le port de Greenwich, et on a aussitôt annoncé qu'il se rendait à Jersey City. A bord se trouvaient le président Cleveland, son secrétaire particulier, M. Thurber, et M. Benedict.

Mais on a appris ce matin que le yacht ne se rendait pas directement à New York, et que les "voyageurs" allaient tout simplement passer la journée à la pêche.

D'après le programme tel qu'il a été donné à la résidence de M. Benedict, l'Oneida n'arrivera que ce soir dans le port de New York. Et c'est à minuit que M. Cleveland prendra, à Jersey City, le train pour Washington.

## Les élections en Floride.

Presse Associée.

Jacksonville, Floride, 8 octobre—Les retours complets de seize comtés et les retours partiels de vingt-trois autres indiquent que la majorité de W.D. Bloxam sera de quinze à vingt mille voix. C'est plusieurs milliers au-dessous des premières estimations et des prédictions que faisaient avec confiance les leaders démocratiques pendant la campagne.

Les chiffres connus montrent une diminution considérable du nombre des électeurs démocratiques, en comparaison avec le vote de 1892.

A cette époque, le gouverneur Mitchell a obtenu 32,844 voix, et M. Baskin, le candidat populiste, 8.309. La majorité démocratique a donc été de 23.755.

Le nombre des suffrages donnés à W. N. Sheats, le candidat démocratique aux fonctions de surintendant de l'instruction publique, est de beaucoup inférieur à celui de Bloxham.

Dennis Eagan, le membre du comité national républicain, dit que le petit nombre des votants indique que J. N. Stripling, le candidat républicain au Congrès, peut battre W. R. Davis, le candidat démocratique.

## Suicide d'un caissier de banque.

Presse Associée

Gloucester, Massachusetts, 8 octobre—La fermeture de la Banque d'Epargnes de Cape Anne, une des plus importantes institutions financières de l'Etat du Massachusetts, a été annoncée par une note affichée à la porte, aujourd'hui à midi.

Quelques instants après, George J. Marsh, le trésorier de l'institution, s'est tué d'une balle de revolver.

Marsh était âgé de soixante deux ans.

## Réception diplomatique à Washington.

Presse Associée.

Washington, 8 octobre—C'était aujourd'hui la première réception diplomatique de M. Olney, depuis trois mois, et cependant il n'a eu que trois visiteurs : Senor Calvo du Costa Rica, Senor Romero du Mexique et senor Rando d'Italie.

Ce dernier a passé une demie-heure en conversation particulière avec le secrétaire d'Etat.

**DERNIERE HEURE.**

## Les Détails de la Visite des Souverains Russes au Palais de Versailles.

### Le Banquet dans la Galerie des Batailles.

### LE CONCERT.

### LE DEPART POUR CHALONS.

**Le Tsar donne Cent Mille Francs aux Pauvres de Paris.**

Presse Associée.

Paris, 8 octobre—Le président Faure est arrivé à l'ambassade de Russie à dix heures et demie, comme nous l'annonçons dans une autre dépêche de Paris.

Sous l'escorte d'un fort détachement de cuirassiers, le Tsar et la Tsarine se sont directement rendus avec le président Faure au palais du Louvre.

A leur arrivée au célèbre musée l'empereur et l'impératrice ont été l'objet d'un ovation de la part de la foule immense qui remplissait les rues avoisinnantes.

Le palais était superbement décoré. Les visiteurs impériaux ont été reçus par M. Rambaud, ministre de l'instruction publique, qui les a présentés à M. Puvis de Chavannes, président du Salon du Champ de Mars, et à M. Detaille, le célèbre peintre de tableaux militaires.

Le Tsar a serré chaleureusement la main des deux grands artistes et a échangé quelques paroles aimables avec eux.

Leurs majestés sont ensuite revenus à l'ambassade de Russie où elles ont déjeuné avec soixante membres de l'ambassade et de leur suite.

A deures de l'après midi, le Tsar et la Tsarine sont partis pour Versailles par voie du Bois de Boulogne. Ils se sont arrêtés à la manufacture de porcelaines de Sèvres. Leurs majestés ont allumé le feu d'un four et ont ensuite visité le musée.

La grande-duchesse Olga, la fille du Tsar, a été conduite à Versailles dans un landau découvert.

Elle était assise sur les genoux de sa nourrice, qui la faisait saluer de la main et envoyer des baisers à la foule qui répondait par des acclamations.

Les visiteurs impériaux sont arrivés à Versailles à 4 heures et demie.

Leurs Majestés ont d'abord visité les jardins et le parc, magnifiquent préparés à leur intention.

Elles ont assisté au superbe spectacle des Grands Eaux.

L'étendard impérial de Russie était arboré au sommet central du Palais de Versailles, et il y est demeuré jusqu'à la fin de la visite.

Après le tour des jardins, le Tsar et la Tsarine sont entrés dans la cour d'honneur, où une magnifique tente de velours rouge à franges d'or avait été dressée.

Les visiteurs impériaux ont été reçus à cet endroit par le ministre des Beaux-Barts, le Directeur des musées nationaux et le Conservateur du Palais.

Puis ils ont été conduits au faite de l'Escalier de la Reine, où les attendaient Mme et Mlle Faure, avec lesquelles ils ont visité la chambre de Marie-Antoinette et d'autres appartements.

Les souverains russes ont ensuite été conduits dans la Salle des Glaces, et à leur arrivée sur le balcon une foule d'au moins quinze mille personnes les a salués de ses acclamations.

Juste à l'arrivée de la nuit les jardins et le parc ont été splendidement illuminés; tous les arbres portaient des lumières.

Les chevaux attelés à la voiture de M. Cochery, ministres des finances, effrayés par la musique exécutant un morceau dans la cour du palais de Versailles, se sont précipités dans la foule et ont blessé huit personnes, dont trois grièvement.

Un banquet a a été donné dans la Galerie des Batailles ; les convives se sont assis à sept heures et demie du soir.

Une soirée dramatique et musicale a suivi ce banquet.

L'empereur et l'impératrice ont entendu Mesdames Sarah Bernardt et Delma, ainsi que MM. Fugère, Delaunay et Coquelin.

Les souverains sont partis à onze heures 15 pour Châlons, où sera passée demain la grande revue.

Le train du président Faure est parti à onze heures 30.

Le Tsar a donné cent mille francs qui seront distribués aux pauvres de Paris.

## Journaux allemands.

Presse Associée.

Londres, 9 octobre—Le correspondant du *Times* à Berlin écrit :

Le *Kolnische Zeitung* affirme qu'un traité d'alliance écrit existe entre la Russie et la France, mais que les clauses de ce traité visent seulement la défensive.

Le *Vossische Zeitung* met en doute l'authenticité de ce rapport et affirme que, jusqu'à mardi dernier, ce traité n'avait été signé ni par le Tsar ni par le président Faure.

**SIR CHARLES TUPPER.**

## Les noces d'or de l'ancien premier ministre du Canada.

Presse Associée.

Ottawa, Ontario, 8 octobre—Sir Charles Tupper, ex-premier ministre du gouvernement du Dominion, a célébré aujourd'hui ses noces d'or. A cette occasion, il a reçu de nombreux présents.

Le gouverneur général du Canada et Lady Aberdeen sont partis en voyage d'agrément dans la Colombie britannique, où ils resteront deux mois environ.

## A l'Ambassade Américaine de Londres.

Presse Associée.

Londres, 8 octobre—Conformément à des instructions du secrétaire Olney, l'ambassade américaine de Londres a demandé au ministère de l'intérieur d'intervenir dans le cas de Walter Michael Castle, de la maison Castle frères, de San Francisco, de sa femme et de son fils, celui-ci âgé de dix ans, qui ont été arrêtés mardi dernier à l'hôtel Cecil sous l'accusation de vol de plusieurs peaux de zibelines et de chinchillas dans les magasins de divers marchands de fourrures, à Londres.

Cette affaire excite le plus grand intérêt à l'ambassade et parmi les négociants américains de Londres.

En outre des instructions du secrétaire Olney, l'ambassade a reçu, hier soir et ce matin, des dépêches de M. Budd, gouverneur de la Californie, et de M. Oscar Strauss, maire de San Francisco ; ainsi que des messages des directeurs, à Londres, de la Banque de la Colombie britannique et de la Banque de l'Amérique anglaise du nord.

Lord Rothschild, président de la Chambre de commerce de San Francisco, et plusieurs autres ont également envoyé des dépêches.

## Terrible Tempête en Angleterre.

Presse Associée.

Queenstown, 8 octobre—La tempête, qui dure depuis lundi, semble redoubler de fureur. Ça et là dans le port de Queenstown se trouvent des navires entraînés à une distance d'un quart de mille de leurs positions premières.

Le navire du service du phare de Daunt's Rock a été entraîné à la dérive, et on pense qu'il s'est perdu corps et biens ; le phare n'est pas allumé ce soir.

Le Majestic, qui est parti hier de Liverpool pour New York, est arrivé aujourd'hui à Queenstown ; il a mis vingt heures à faire le trajet, au lieu des dix heures réglementaires. Le batiment a rencontré une terrible tempête, et les officiers n'ont vu aucune épave du navire du phare de Daunt's Rock.

Le paquebot belge Penland, qui est parti hier de Liverpool pour Philadelphie, est également arrivé à Queenstown. Comme le Majestic, il s'est trouvé au fort de la tempête.

Cinq cents personnes attendent actuellement à Queenstown des navires pour s'embarquer à destination de New York ou d'autres ports.

La tempête a causé des dommages immenses sur les côtes d'Angleterre. De nombreuses pertes de vie sont annoncées, et beaucoup de navires font des signaux de détresse.

A Ilfracombe, dans le Devonshire, les vagues ont emporté le mur de façade de l'hôtel sur une longueur de cent pieds; et la partie inférieure de la ville est inondée.

A Porthcawl, les vagues avaient soixante pieds de haut et passaient pardessus la jetée.

On annonce aussi des inondations dans diverses parties du Pays de Galles.

Les voies de chemin de fer à Rhonda et à Swansea sont sous six pieds d'eau, peut-être même sont-elles emportées.

Un schooner inconnu a coulé au large de Holy Head et les six hommes de l'équipage se sont noyés.

## Marchés Divers.

Londres, 8 octobre—Consolidés au comptant 109 1/2, à terme 109 1/8.

Liverpool, 8 octobre—Coton spot—Demande bonne et les prix 1/32 plus bas.

Ventes 12,000 balles, dont 1900 pour la spéculation et l'exportation, y compris 10,100 américain. Recettes 3000 balles, dont 100 coton américain.

Futurs—stables à l'ouverture et calmes à la clôture.

Livraison en octobre 4 22/64, octobre et novembre 4 18/64, novembre et décembre 4 14/64, décembre et janvier 4 14/64, janvier et février 4 13/64, février et mars 4 13/64, mars et avril 4 13/64, avril et mai 4 13/64, mai et juin 4 14/64, juin et juillet 4 15/64.

New-York, 8 octobre—Coton stable à la clôture.

Ventes 202,000 balles.

Janvier 780, Février 784, mars 788, avril 792, mai 792, juin 799, octobre 755, novembre 758, décembre 771.

New York, 8 oct.—Le marché au coton a clos calme. Middling Uplands 7 15/16, Middling Gulf 8 3/16.

Ventes 1.173 balles.

## THEATRES

**Académie de Musique.**—C'est un véritable événement que l'apparition, parmi nous, de la Loie Fuller, car elle nous arrive, précédée d'une grande renommée, qu'elle s'est acquise, en inventant un genre nouveau de danse qu'elle a, du premier coup, élevé à la perfection. Elle attirera la foule, dimanche soir, à l'Académie.

**St-Charles**—M. F. Warde est un tragédien trop connu, trop estimé à la Nouvelle-Orléans, pour avoir besoin de nos éloges. Il nous suffit de dire qu'après-demain, dimanche, il fera son début dans le Roi Lear.

Lundi, Henri VIII et La Mégère apprivoisée (The Taming of the Shrew). Mardi, Henri IV; F. Warde dans le rôle de Falstaff.

## BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 8 OCTOBRE 1896.

EXPEDIES EN DOUANE

Steamship norv Utstein. Thorsen. Bocas del Toro

Steamship am Stillwater. Galt. Puerto Cortes via Livingston et Bélize.

ARRIVÉS.

BATEAUX A VAPEUR.

Jesse K Bell. Campbell. Bayou Sara.

Towboat Henry Marx. Callahan. Kellogg's avec 3 barges

Arrivages de produits

BAYOU SARA—par steamer Jesse K Bell—644 balles coton 535 sacs graine coton 361 barils sucre 64 barils sirop 25 bar la melasse

KELLOGG'S LAND'G—par towboat Henry Marx—606 balles coton

**Reçu par les chemins de fer**

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY
2537 balles coton

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR
5613 balles coton

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR
Fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR
1291 balles coton

SOUTHERN PACIFIC COMPANY—
4776 balles coton

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE
Fret assorti.

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR
Fret assorti.

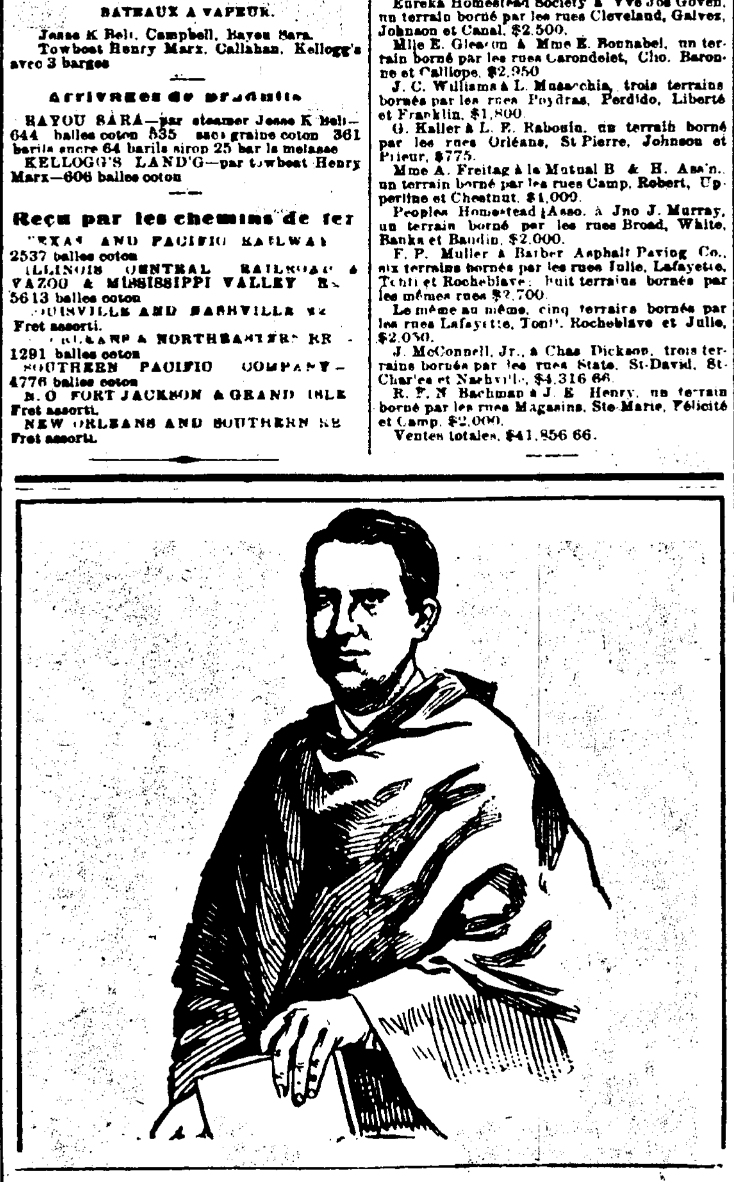

**MONSEIGNEUR MARTINELLI.**

Le successeur du Cardinal Satolli, comme délégué apostolique du pape aux Etats-Unis, est natif de la Toscane. Il n'est âgé que de 48 ans; et pendant quinze ans, il occupa une chaire de théologie dans un couvent à Rome.

## FAITS DIVERS.

**Nouvelle-Orléans, 9 Oct. 1896.**—Indications pour la Louisiane —Temps: couvert; vents du nord.

**Température du 8 octobre 1896.**

Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

| | Fahrenheit | Centigrade |
|---|---|---|
| 7 heures du matin.... | 62 | 17 |
| Midi............ | 70 | 21 |
| 3 P. M........... | 72 | 22 |
| 6 P. M........... | 70 | 21 |

**Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.**

MARIAGES—William Joseph Louquet à Lena Wattigny, femme divorcée de John Taylor; Théophile Hoobart à Corine Flemmich, David Madison à Mary Williams, Robert C. Bell à Appoline May Gros, Warren B. Reed à Grace Gardoté, Matthew Nykoll à Hilmr Seck, Joseph Brust à Marie Edna Blanc, William E. Dupré à Maria T. Condon, Harry Wilderson à Carrie Pinder, Peter Samuels à Luberta Bolding, John B. Barnes à Mme O'vis Avery, Vve de Edward Barnett.

NAISSANCES—Mmes C. Kothe, un garçon; J. A. Comitiagère, une fille; G. P. Dominguez, une fille; J. Barbara, un garçon; C. Walker, une fille; J. A. Zeller, une fille; A. Matilier, un garçon; H. S. Crozier, un garçon.

DECES—J. Brady, 60 ans, 427 Vallette, Alger; Delphine Kohlman, 51 ans, Infirmerie Touro; Florence E. Coltraro, 8 mois, 1734 Erato; J. Klemm, 71 ans, 616 Carondelet; H. E. Lubeight, 9 ans, 1222 Ursulines; Mme E. Caltenbacher, 73 ans, Marais et Alvar; Sarah Casper, 42 ans, 642 Howard; Blanche Hill [Lavinca Strond], 23 ans, Hôpital de Charité; Kattie Johnson, 13 mois, 2710 avenue Jackson; Wm Ryan, 1 mois, Hôpital de Charité.

**Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.**

A. Huber à F. Whittaker, un terrain borné par les rues Magnolia, Clark, Deuxième et Troisième, $1.125.

G. S. Dodds à J. Karr, un terrain borné par les rues Alix, Seguin, Barthélemy et Eliza, $2.500.

R. Daset à G. Tujaque, un terrain borné par les rues St-Philippe, Bourbon, Dauphine et Ursulines, $2.000.

C. B. Fischer à T. J. Fischer, un ilet borné par les rues Fern, Short, Zimple et Oak, $6.000.

La succession F. Lacroix à S. Hyman, dix terrains bornés par les rues Magistrat, Peintre, Loi et Vertue, $30.

Dr J. M. Roussel à D. J. Price, un terrain borné par les rues Franklin, Upperline, Liberté et Valence, $1 220.

Eureka Homestead Society à Vve Jos Goven, un terrain borné par les rues Cleveland, Galvez, Johnson et Canal, $2.500.

Mlle E. Gleason à Mme E. Bonnabel, un terrain borné par les rues Carondelet, Clio, Baronne et Calliope, $2.950

J. C. Williams à L. Musacchia, trois terrains bornés par les rues Poydras, Perdido, Liberté et Franklin, $1.800.

G. Kaller à L. E. Rabouin, un terrain borné par les rues Orléans, St Pierre, Johnson et Prieur, $775.

Mme A. Freitag à la Mutual B. & H. Ass'n, un terrain borné par les rues Camp, Robert, Upperline et Chestnut, $4.000.

Peoples Homestead Asso. à Jno J. Murray, un terrain borné par les rues Broad, White, Banks et Bandin, $2.000.

F. P. Muller à Barber Asphalt Paving Co., six terrains bornés par les rues Julie, Lafayette, Tonti et Rocheblave; huit terrains bornés par les mêmes rues $2.700.

Le même au même, cinq terrains bornés par les rues Lafayette, Tonti, Rocheblave et Julie, $2.050.

J. McConnell, Jr., à Chas Dickson, trois terrains bornés par les rues State, St-David, St-Charles et Nashville, $4.316 66.

R. F. N. Bachman à J. E. Henry, un terrain borné par les rues Magasins, Ste-Marie, Félicité et Camp, $2.000.

Ventes totales, $41.856 66.

## TRIBUNAUX.

**Cour Civile de District.**—Aug. Hiller et Cie., vs Wm A. Lawler et Gustave Villermin — réclamation de $143.50 sur un compte-courant.

Repauno Chemical Co., vs Stephen et Frank Maloché — $314.72 sur un contrat.

Southern Terra Cotta Works vs Frank Cox—$120 70 sur un contrat.

E. et J. Kock vs Texas and Pacific R. R. Co.—action en dommages de $728 23.

Léon Lapère vs Gaspar Cusachs—action en recouvrement de $5,000 sur des dommages.

Parry Mf'g Co vs E. C. Fenner—réclamation de $1,929.62 sur un compte-courant.

A. Norden et Cie vs Texas and Pacific R. R. Co—$252.80 sur des dommages.

Demande de séparation :

Jacynthe Ferrer vs Maggie Maguire, son épouse.

Margaret Quinilan vs Louis C. Trauth, son époux.

Virginia Williams vs son époux.

Les successions de Bernard Alfred Auger et Mary Mede ont été ouvertes.

**Cour Criminelle de District.**

Section A—Juge J. G. Baker.

Acquitté :

Geo Thomas, tentative d'outrage.

Affaire remise :

Michael J. Barret, violation de la loi du dimanche.

Nolle prosequi :

Walter Johnson, effraction. Johnson a été trouvé coupable par un jury, mais le juge ne trouvant pas le verdict juste, a fait enregistrer un nolle prosequi.

**Première Cour de Police Correctionnelle.**—Jacob Itzkovitch—violation de l'ordonnance 13,619; $75 d'amende ou 90 jours d'incarcération.

Mis sous caution :

Wm Anderson, port d'arme cachée. John Riga: attaque et blessure; Albert Gasper, Emma Davis, actes de violence.

Affaires remises :

W. P. Nicholls et Jno. B. DeBlanc, violation de l'acte 108 de 1884.

Renvoyés devant la Cour Criminelle :

Alex. Johnson, larcin ; Jas Anadie, attaque et vol ; Hy Vallory, attaque à main armée ; Chas Robinson, alias Crepe, port d'arme cachée.

**Deuxième Cour de Police Correctionnelle**—Louis Schwager—ivresse et violation de l'ordonnance 4782; $10 d'amende ou 20 jours d'emprisonnement

John Howard—allures suspectes; $15 d'amende ou 20 jours de prison

Wm Payne—ivresse et bris de paix ; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution :

Saidie Martinez Mary Cordonio, Alcide et Louise Lebesque et Robert Williams insultes et bris de paix ; Lucinda Johnson, actes de violence ; Théophile George, enlèvement.

Renvoyés devant la Cour Criminelle :

Mary Mulligan et Hy Bryant, attaque à main armée ; Mat O'Brien, port d'arme cachée

Tony Simone—blessure avec intention de tuer ; $5,000 de caution

**HOTEL DE VILLE.**

Permis pour bâtir livrés hier à l'Hôtel de Ville.

Soldiers' Home, Camp Nicholls, dortoir en bois, borné par le Bayou St Jean et l'avenue Esplanade, $4.375

Capt J hn J. Williams, cottage double en bois borné par l'avenue St Roch, les rues Marais, Musique et Urquhart, $1.200.

Joseph Schmidt cottage double en bois borné par les rues Remparts, France, Massant et St-Claude, $1.000.

James L. Bradford, addition et réparations d'une bâtisse en bois à deux étages bornée par l'avenue St Charles, les rues Peniston, Pitt et Gén. Taylor, $2.910.

Mlle M. A. Bremen, cottage double en bois borné par les rues Magasins, Calliope, Gaiennie et Camp, $2,200.

**Noyé.**

Arthur Garron, gamin de couleur, âgé de 9 ans, s'est noyé, hier après midi, au pied de la rue Lyon. En essayant d'attrapper du bois en dérive, il est tombé à l'eau et s'est noyé. Ses parents, demeurant rue Water 485, à Carrollton, ont été immédiatement informés du malheur qui leur arrivait.

**Le Grand Jury.**

Les membres du Grand Jury se sont réunis, hier matin, mais il a été impossible d'apprendre l'objet de leur enquête. Après quelques instants de délibération, ils sont sortis de l'édifice. A l'heure où la Cour s'est ajournée, ils n'étaient pas revenus.

**A Port Eads.**

Port Eads, 8 octobre — 6 heures du soir. Vent du nord-nord-est ; temps couvert et froid.

Arrivés :

A midi 40, vapeur espagnol Navarro, de Liverpool, par voie des ports espagnols et cubains ; à A. K. Miller et Cie.

A 3 heures 50 de l'après-midi, vapeur Louisiana, de New York ; à Alexander Harris.

Schooner Andrew Adams, de Port d'Espagne ; cargaison consignée à la Barber Asphalt Company, et navire à Silas Weeks et Cie.

A quatre heures 20 de l'après-midi, vapeur américain El Dorado, de New York ; au Southern Pacific,

**Un conflit judiciaire.**

**Appel à la Cour Suprême.**

Nous avons déjà raconté comme quoi l'avocat de district Marr étant accablé de travail et pouvant à grand'peine suffire à ceux que nécessite la poursuite des affaires criminelles, avait cru devoir recourir à l'aide d'un avocat, chargé de le représenter devant les cours de recorders. Il avait, dans ce but, fait choix de M. Wm C. McLeod. C'est à ce titre que ce dernier se présentait récemment devant le juge Bezou, pour poursuivre une affaire de violation de la loi du dimanche. Or, l'avocat du défendeur, A Bonnafon, le juge Ancoin avait contesté à M. McLeod le droit de se présenter en justice au nom de l'Etat et le recorder Bezou s'était cru obligé d'obtempérer à la demande du défendeur. C'est contre cette décision qu'a protesté M. Marr; il en a appelé à la Cour Suprême et demandé qu'il fût permis au représentant choisi par lui d'agir en son lieu et place devant les Cours inférieures. En conséquence, le président de la Cour Suprême a ordonné au recorder Bezou de comparaître devant lui pour exposer les motifs de son refus d'admettre à sa cour M. McLeod, comme substitut de l'avocat de district. L'affaire doit être appelée, demain 10 octobre, devant la Cour Suprême.

**Volée.**

Mme Eugène Ravain, domiciliée sur la Grande Route St-Jean, près de la rue Savage, s'est rendue, hier matin, au poste du troisième precinct et a déclaré avoir été victime d'un vol.

Elle se trouvait, l'avant-dernière soirée dans le café de Chas. C. Heyls, à l'angle des rues Douane et Bourbon ; après avoir absorbé plusieurs verres d'absinthe, elle s'est endormie dans une chambre des dépendances. Quand elle s'est éveillée, elle s'est aperçue qu'on lui avait volé une épingle avec neuf diamants évaluée à $100, et une bague d'une valeur de $40.

**Nouveaux procès inscrits au dossier de la Section A.**

Wm Bell et Wm M. Jones, actes de violence ; John Probst et Robt Thompson, détournement ; Ferdinand Lineweber, violation de la loi du dimanche ; Wm Argue, attaque à main armée ; John Williams, alias Brooks, vol avec effraction.

**Morte à l'hôpital.**

Blanche Hill, la malheureuse femme qui s'est tiré un coup de revolver, mercredi dernier, dans un accès de désespoir, est morte, hier matin, à l'hôpital, à trois heures. Le coroner a fait l'autopsie du corps.

**Pas de quorum.**

La réunion des membres du Bureau de Santé, qui devait avoir lieu, hier soir, a été remise à jeudi prochain, faute d'un quorum.

**Mis sous caution.**

L'agent de police Tony Simone, qui a mortellement blessé Ed Able, couleur, l'avant-dernière nuit, a comparu, hier après-midi, devant la cour du juge Bezou. Il a plaidé non coupable et a été mis sous $5 000 de caution.

M. Guillaume Mothe, l'entrepreneur de pompes funèbres, a signé la caution exigée.

Le noir est toujours en vie, mais les médecins n'ont aucun espoir de le sauver.

**Se constitue prisonnier.**

Frank Uthoff, le jeune homme accusé de complicité dans le vol des carabines de l'arsenal du Washington Artillery, s'est rendu, hier matin, au bureau des détectives et s'est constitué prisonnier

Il nie toute connaissance du vol et déclare n'avoir jamais eu de fusil en sa possession. Le juge Finnegan, devant qui il a comparu, l'a mis sous caution et a fixé son procès au 15 octobre.

**Condamnation.**

Jacob Itzkovitch, propriétaire d'un mont de piété, rue des Remparts, a été, hier matin, condamné par le juge Finnegan, à payer une amende de $75 ou à subir 90 jours d'incarcération.

Les détectives se doutant que Itzkovitch n'envoyait pas à la police la liste des objets qu'il achetait, ont envoyé l'agent de police Eckert lui vendre une montre. Effectivement, Itzkovich a revendu la montre et n'en a pas fait le rapport à la police.

Il a engagé les services de l'avocat A. D. Henriquez qui fera appel à la cour suprême.

**La situation politique dans le Nord et en Louisiane.**

La lutte se poursuit sur le terrain électoral, entre les deux grands partis qui se disputent la présidence — d'un côté, les démocrates Bryanistes, de l'autre, les républicains McKinleyistes.

Il est assez difficile, pour le moment, de voir bien clair dans la situation.

Au premier abord, les chances semblent tourner du côté de Bryan; mais cela vient, surtout, de ce qu'il se donne beaucoup de mouvement, de ce qu'il va partout et parle partout, toute sa force étant dans sa parole; tandis que son concurrent McKinley, reste, presque constamment chez lui et ne fait au-dehors que de très rares apparitions. Les succès de meeting ne ressemblent pas toujours aux succès du scrutin. Il faut encore quelque temps pour que la situation se dessine clairement.

En Louisiane, il en est à peu près de même ; seulement il n'y a pas autant de division entre les démocrates qu'entre les républicains.

La lutte est toujours très vive entre les républicains réguliers et les républicains blancs ou planteurs. Comme entre fractions de parti, on se méfie beaucoup plus les uns des autres qu'entre partis, les républicains blancs tiennent à être convenablement représentés aux polls—ce que leur contestent les réguliers. Assez peu heureux en ville, les blancs veulent en appeler au secrétaire d'Etat Michel, afin d'obtenir la représentation qu'ils réclament. Ils vont partir aujourd'hui, s'ils ne sont pas déjà partis, pour Baton Rouge, à cet effet.

En tout cas, la faction Howell est décidée à avoir recours à la justice. Une pétition doit être présentée, aujourd'hui même, à la cour civile de district.

Toutes ces divisions n'avancent pas beaucoup les affaires du parti républicain. Certains chefs influents, fatigués de ces luttes qui ne finissent jamais, menacent d'abandonner les blancs et de faire alliance avec les réguliers. Le général Behan est de ce nombre. Si ce mouvement réussissait, ce serait un désastre pour la faction des planteurs.

**Vengeance.**

Une jeune femme, Nancy Mulligan, a comparu, hier matin, devant le juge Bezou sous l'accusation d'attaque à main armée, avec intention de tuer. Nancy a été arrêtée, rue St-Claude, près de la Promenade Carondelet, où elle avait accosté un nommé Frank Faloo, qui l'avait, parait-il, grièvement trompée.

Elle a levé un revolver sur Faloo, qui l'a bien vite désarmée. Elle a été mise sous caution et a confié sa défense à l'avocat Ancoin.

**Collision.**

Une collision s'est produite, hier matin, à l'angle des rues Chippewa et Septième, entre un char électrique en charge du conducteur Wm Weaver et de l'électricien Chas Brittenburg et une charrette appartenant au boulanger John Krans et conduite par lui.

Le cheval, d'un grand prix, a été grièvement blessé.

**Action en dommages.**

M. Léon Lapeyre, par le ministère de ses avocats, MM Dodds, Rogers et Stifft, a intenté, hier matin, à la cour civile de district, un procès en dommages de $5,000 contre M. Gaspar Cusachs.

Le plaignant allègue que, le 9 octobre 1895, alors qu'il se trouvait dans la buvette de Mme Hester, rue Toulouse, entre Chartres et Decatur, Cusachs, qui s'y trouvait aussi, en présence de plusieurs personnes lui a décoché des épithètes injurieuses. Etant le seul soutien de sa famille, M. Lapeyre réclame à M. Cusachs cinq mille dollars pour le compenser du tort causé à sa réputation.

ABSOLUMENT PURE.
Une poudre à pâtisserie de crême de tartre. La première de toutes par son efficacité comme levain.—*Dernier Rapport du Gouvernement des Etats Unis sur les Articles Alimentaires.*
ROYAL BAKING POWDER CO., New York.

No 30 Commencé le 4 septembre 1896.

# L'Anneau de Fer.

PAR ELY MONTCLERC.

DEUXIÈME PARTIE.

LE CRIME DE LA RUE LEGENDRE.

IV

—Suite—

—Tais-toi, serpent ! interrompit Jacques, je ne m'ennuierais pas si....

Son front s'assombrit, il fronça ses sourcils touffus.

Anne, Anne, soupira-t-il, qu'auras-tu fait de moi ?....

L'Indou quitta sa pose nonchalante et vint se planter devant Jacques.

—Tu t'ennuies, maître, dit-il en accentuant l'âpreté de sa voix. Eh ! bien, si tu le veux, en attendant les fêtes que Paris et l'hiver te ménagent, tu pourras t'amuser.

—Comment cela ?

—Daigne m'écouter et tu verras....

Vivement intrigué par l'accent de Kâlouth, Jacques s'assit dans un immense fauteuil à dossier renversé, et les mains appuyées aux bras de son siège, il dit :

—Soit, je t'écoute.

Kâlouth restait droit, lui, il n'aimait pas être assis. Debout ou couché, bien, mais assis, en voilà une posture !

Bonne seulement pour ces arriérés d'Européens !

—Maître, prononça l'Indou, il y a eu trois mois ces jours derniers que....

Violemment, la face empourprée de colère, Jacques s'écria :

—Je te défends de parler de cela ! Je te le défends !.... Si c'est là ta distraction !

—Pardon, maître, mais il faut que je parle.

Sois tranquille d'ailleurs, je n'entrerai dans aucun détail rétrospectif puisque cela te déplaît.... Je me contenterai de rappeler les faits indispensables.

Te souvient-il, la nuit de.... l'événement, qu'à un moment je disparus durant quelques secondes ?

Quand je revins, tu me demandas d'où je venais, et pourquoi je m'étais absenté de.... la chambre mortuaire d'une façon aussi brusque.

—Je me rappelle, oui, reprit Jacques soudainement intéressé, même tu me répondis que ce n'était rien, et qu'il fallait seulement....continuer notre besogne.

—Aujourd'hui, maître, je vais te donner l'explication qu'alors je t'ai refusée.

—Pourquoi aujourd'hui et pas alors ?

—Parce qu'alors cela me parut inutile.... Aujourd'hui il s'est produit une circonstance qui m'oblige à parler.

—Que de circonlocutions, mon Dieu ! Ah ! tu es bien Oriental, va toi !

Au fait, au fait, et vite !.... tu m'impatientes à la fin !

—J'y arrive au fait, m'y voici : j'ai disparu brusquement laissant là le.... travail commencé; parce qu'il m'avait semblé entendre un bruit, un bruit sec, comme celui que ferait une porte en se fermant.

Inquiet, je suis allé voir du côté d'où me parut venir ce bruit...

Rien ! tout était tranquille.

J'ai ouvert la porte d'entrée de ton appartement, j'ai écouté,—je ne pouvais rien voir, le gaz de l'escalier étant éteint à cette heure tardive,—et il m'a semblé entendre comme un froissement d'étoffe suivi d'un craquement analogue à celui que j'avais entendu chez toi.

Mais cela si faible, si peu distinct que vraiment je pouvais fort bien être le jouet d'une illusion. Mes craintes se sont dissipées quand, rentré dans l'appartement, je l'ai eu minutieusement exploré sans y remarquer rien d'anormal.

D'ailleurs, me suis-je dit, qui pourrait entrer ici sans sonner ? Personne assurément.

Donc j'ai eu tort de m'alarmer et, tu l'as vu, j'ai repris tranquillement la.... chose commencée.... J'avais oublié cet incident.

—D'où vient que tu te le rappelles aujourd'hui ? fit Jacques Pélissier-Lagarde vivement intrigué.

—De ceci tout simplement, maître : que Mme Lucie Carrey, ton ancienne amie est venue ce matin au château demandant à voir Mme Pélissier-Lagarde qui, grâce à moi, ne l'a pas reçue.

—Jacques d'un bond s'était redressé :

—Lucie ! Lucie Carrey ici.... chez moi ! cria-t-il.

Que vient elle faire ? Que veut elle ?....

—Là, là, répliqua paisiblement Kalouth, ne t'échauffe pas ainsi, maître, puisque le péril est conjuré, et qu'il n'existera bientôt plus....

Continue plutot à me prêter toute ton attention.....

—Le péril ? Nous sommes donc en danger ?

—Parfaitement.

—Hein ?.... et quel danger ? d'où vient-il ?

—De Lucie Carrey tout simplement.

—Mais cette femme n'a rien à voir avec ce.... avec cet événement....

Elle ne sait rien d'ailleurs.

—C'est ce qui te trompe....

Je suis convaincu, moi, qu'elle sait beaucoup de choses.... tout peut-être.

—Mais comment cela....voyons ? Comment cela se peut-il ?

Puis se frappant brusquement le front, Jacques Pélissier-Lagarde murmura :

—Ah ! j'y suis, la porte....

C'était elle.... Alors nous sommes perdus !

Et tout pâle, les cheveux hérissés d'épouvante, il retomba dans son fauteuil.

Kâlouth souriait.

—Perdus ? répéta-t-il narquoisement. Oh ! que non pas !

Il ferait beau voir qu'après avoir franchi sans difficulté des obstacles bien autrement redoutables nous soyons arrêtés par ce brin d'herbe....

C'est un incident, un rien !....

La tranquillité de Kâlouth rassura Jacques, car enfin n'étaient-ils pas complices ?

Si l'Indou était si calme, c'est qu'il ne craignait rien.

—Oui, tu as deviné, poursuivait l'Indou, la porte.... c'est bien cela....

Cela t'apprendra une autre fois à prêter la clef de ton appartement à quelqu'un, à une femme surtout....

Une femme ! répéta Kâlouth avec un accent de profond dédain, mais c'est un être inutile toujours, nuisible souvent.... inférieur dans tous les cas.... et, en Europe, vous avez la manie d'en faire vos égales.... vous avez tort, tout le mal vient d'elles.... la meilleure ne vaut rien....

Lucie Carrey a été curieuse, elle a voulu vous surprendre sans doute, et a choisi justement une heure où on se serait fort bien passé de sa présence....

Il n'est point douteux qu'elle n'ait assisté à toute la scène, du moins à une grande partie.... Sa fuite mystérieuse l'indique.... puis son départ précipité de la rue d'Ulm, quelques jours après la mort.... du docteur Pélissier.... la veille, je crois, de mon installation ici....

Là, j'ai manqué de flair.... j'ai cru que la cause de ce départ était le chagrin, la douleur....

Pas un instant je n'ai pressenti la vérité.

Sur le moment, pendant que j'écoutais dans l'escalier, la pensée de cette femme m'a bien traversé l'esprit, mais je ne m'y suis point arrêté.... me disant : Une femme, ça crie, ça fait du bruit..... jamais elle ne nous aurait laissés terminer en paix....

Puis cette tranquillité dans laquelle elle nous laisse depuis trois mois !....

Allons, je ne la connaissais pas bien, Mme Carrey, je me suis trompé sur son compte, et je l'avoue en toute humilité.

Jacques songeait, un pli au front.

—Evidemment, fit-il, tes déductions sont exactes, et Lucie n'est venu ici que pour une chose : dire ce qu'elle sait à Mme Pélissier-Lagarde....

Oh ! mais je ne veux pas qu'elle parvienne jusqu'à Anne, je ne le veux pas !

—Je crois bien, ricana Kâlouth, cela ferait du joli.... Non, non, maître, sois paisible, elle n'y parviendra pas.... nous l'arrêterons en chemin.

L'indou alors expliqua ce qu'il avait fait, et sa poursuite jusqu'à l'auberge de Chancenay.

—Elle a dû se renseigner avant de tenter une démarche aussi hardie, continua Kâlouth ; elle sait que tu sors chaque matin et a profité de ton absence pour tâcher de voir Mme Pélissier-Lagarde....

Je jurerais qu'elle reviendra demain matin.

—Peut-être se risquera-t-elle de nouveau cette après-midi ?

—Oh ! que non ! elle a trop peur de te rencontrer sur sa route....

Penses donc, maître, qu'avec un peu d'audace tu peux l'écraser, la couvrir de confusion....

Quelles preuves a-t-elle en somme ?

Aucune. Elle jurera qu'elle dit la vérité, bien, mais on ne se contente pas avec si peu, il faut prouver, et elle ne pourra jamais....

C'est bien pour cela qu'elle fuit ta présence....

Maintenant il n'en est pas moins vrai que ses dires feront germer le soupçon, et un soupçon cela peut mener très loin....

C'est pour cela que Lucie Carrey ne doit par parler.

Kâlouth prononça ces dernières paroles avec un tel ton de menace que Jacques en eut le frisson.

—Oh ! oh ! Kâlouth, fit-il, la voix un peu altérée.... Quel est donc ton projet ?

—Bien simple, maître, comme tu vas voir.... supprimer l'obstacle.... rien de plus !....

Jacques Pélissier-Lagarde tressaillit de la tête aux pieds ; une contraction nerveuse tira les muscles de sa face.

—Ah !.... murmura-t-il sourdement.

Et il répéta, sombre, pâle, les poings crispés :

—Supprimer l'obstacle !....

L'Indou vint se placer devant son maître, et plongeant dans ses yeux son regard noir, son regard, profond, profond comme un gouffre, il dit lentement !

—C'est fatal, cela, maître.... un premier crime en entraîne toujours un autre à sa suite....

Lorsqu'une fois on a pris la mauvaise route, il faut la suivre toujours, quand même, coûte que coûte, et briser tout ce qui barre le chemin....

Jacques leva vers l'Indou son visage à cette minute effrayant de colère, de remords, de reproches.

—C'est toi, gronda-t-il, toi qui me parles ainsi.... toi qui m'as poussé où je suis, qui m'y as poussé par tes conseils, par ton aide.. par....

Ah ! misérable, misérable !....

Et de son poing serré par la fureur, il semblait vouloir écraser son complice.

Kâlouth imperturbable ne broncha point, n'eut pas même un frémissement de sourcils.

—Rappelle-toi, maître, se contenta-t-il de répondre d'une voix lente, rappelle-toi, je ne t'ai rien conseillé.... j'ai fait ce que tu m'as commandé et c'est tout......

Je suis ton esclave, tu le sais, je me suis donné à toi le jour où tu m'as sauvé la vie, parceque Kâlouth, seul sur la terre, n'avait plus personne à aimer....

Ici la voix de l'Indou s'altéra visiblement.

—Je t'appartiens et tu disposes de moi à ta volonté......

Les remarques que je me suis permises.... je les ai risquées parce que tu enviais le sort de ton frère.... maintenant que tu as ce que tu voulais.... tu m'accables.... sans songer que si ta tête est compromise par ton crime, la mienne ne l'est pas moins....

Ainsi vos lois d'Europe sont faites....

*A continuer.*